



LA VIE DES ENTREPRISES

Les grands groupes épaulent les PME

L'association Pacte PME lance Pacte Compétences pour aider les petites entreprises à sécuriser leurs innovations ou à se développer à l'international.

ARMELLE BOHINEUST [@armeilella](https://twitter.com/armeilella)

PARTENARIAT Mi-novembre, l'association Pacte PME a lancé Pacte Compétences, une plate-forme de partage de compétences entre grands groupes et PME. L'objectif ? Répondre à des besoins ponctuels d'aide managériale dans des domaines variés, allant du marketing au développement international en passant par la propriété intellectuelle, l'organisation ou la gestion de trésorerie.

« Pacte Compétences apporte une réponse au souhait exprimé par la majorité des entrepreneurs interrogés dans une enquête récente auprès de 300 entreprises, et son mécanisme est simple », explique François Perret, directeur général de Pacte PME. En pratique, après un cours, la PME est orientée vers un grand groupe qui met à sa disposition, pour une période de un à cinq jours, l'un de ses salariés. « Il ne s'agit pas de délivrer un cours magistral mais d'apporter une solution rapide à un problème concret. Nous sommes en quelque sorte une boîte à outils », explique François Perret. Pour ce prêt de main-d'œuvre, prévu dans la loi Cherpion de 2011, un simple avenant au contrat de travail suffit, ce qui permet d'éviter au grand groupe de détacher un salarié.

Coût faible

Son coût est très faible. Chaque PME ne paie qu'un abonnement annuel, de 350 à 1000 euros selon sa taille, à Pacte PME. Elle est ensuite mise en relation avec une grande entreprise capable de lui apporter son expertise. L'assureur Generali, le cabinet de recrutement Page Executive, les

industriels Siemens et Schneider Electric, les constructeurs automobiles Renault et PSA participent à cette plateforme et d'autres grandes entreprises, un industriel de la santé notamment, devraient bientôt les rejoindre.

Côté PME, cette aide sera proposée à une centaine d'entreprises d'ici à l'été prochain et elle sera déployée plus largement en 2018. À terme, Pacte PME, qui compte élargir son offre, vise plus de 1000 PME de croissance, à condition qu'un nombre suffisant de grandes entreprises rejoignent le dispositif, explique François Perret. Elles y ont intérêt : le pacte peut les aider à renforcer leur réseau de fournisseurs stratégiques ou être un atout sur le plan des ressources humaines. « Ces missions auprès de PME sont valorisantes dans les parcours de carrière. Elles peuvent être un moyen d'attirer ou de retenir des talents », souligne François Perret.

Ce nouveau dispositif élargit un peu plus l'offre de l'association fondée en 2010 par Henri Lachmann, ancien patron de Schneider Electric. Pacte PME compte déjà un observatoire des bonnes pratiques des grands donneurs d'ordres à l'égard de leurs fournisseurs et une offre de conseil et de formation aux entreprises qui veulent décrocher un grand client. L'association propose également des plateformes dématérialisées. La plus utilisée à ce jour, qui concerne l'innovation ouverte, est un moyen apprécié par les grandes entreprises de repérer des partenaires. ■

La plateforme est accessible à l'adresse suivante : <https://competences.pactepme.org>